

Ecrire des syllabes

Selon la thèse d'Eric Lambert, chercheur en psychologie, la syllabe, en particulier chez les jeunes enfants, est l'unité de transition entre le langage oral et l'écriture

Entretien **Laetitia Becq-Giraudon**

Eric Lambert a effectué sa thèse sur le thème «Analyse des processus mis en œuvre dans l'écriture de mots isolés – Hypothèse de la syllabe comme unité de traitement», sous la direction d'Eric Espéret, alors directeur du laboratoire langage et cognition de l'Université de Poitiers. Il est maître de conférences en psychologie à l'IUFM d'Orléans-Tours.

L'Actualité. – Pourquoi avoir choisi d'écrire une thèse sur le thème de la syllabe ?

Eric Lambert. – Ma thèse est la continuité naturelle des questions soulevées par mon mémoire de DEA sur la «copie de mots au début de l'écriture : évolution des processus». Dans ce cadre, je me suis plus particulièrement penché sur les problèmes de l'unité de traitement dans l'écriture et de son évolution au cours de l'apprentissage. Le système cognitif utilise des processus mentaux pour effectuer les différentes tâches mentales auxquelles est confronté l'homme. Par exemple, en lecture de mots, on n'utilise pas le même processus pour lire un mot connu (*maison*) que pour lire un mot inconnu (*croûte*). Ce sont deux mécanismes différents qui prennent en charge la lecture de ces deux types de mots. Un des moyens d'étudier ces processus est de définir sur quelle(s) unité(s) ils se basent pour traiter l'information. Par exemple, le processus de lecture des mots connus utiliserait le morphème comme unité de traitement (et non le mot entier). Le mot *maisons* serait alors traité en deux unités : *maison* + *s*, *maison* étant ici la forme minimale douée d'un sens lexical. Le processus de lecture des mots inconnus utiliserait quant à lui la conversion de la représentation phonologique en représentation orthographique.

J'ai émis l'hypothèse que les processus impliqués dans l'écriture de mots se basent, au moins en partie, sur l'unité syllabe. Le champ de la psychologie cognitive apporte de nombreuses preuves sur l'intervention de la syllabe dans les activités de compréhension et de production de mots à l'oral, ainsi que pour la lecture. Mais très peu de travaux se sont, en parallèle, intéressés à cette question en écriture. Il s'agissait donc de vérifier l'hypothèse de l'intervention de la syllabe en écriture.

Comment définiriez-vous la syllabe ?

En linguistique, la syllabe est définie comme «un groupe de lettres comprenant au moins une voyelle qui se prononce d'une seule émission de voix» (*Trésor de la Langue Française*, 1992). Cette définition se rapporte à une production orale. Pour ma part, j'ai essayé, dans mon mémoire de thèse, de définir une grapho-syllabe, c'est-à-dire le correspondant de la syllabe orale, à l'écrit. Cette grapho-syllabe interviendrait, elle, dans l'écriture.

Quel est son rôle au cours de l'apprentissage de l'écriture ?

Les résultats des expériences réalisées au cours de ma thèse montrent que la syllabe intervient dans les processus d'écriture de mots. En ce qui concerne les adultes, la syllabe intervient pour l'écriture de mots inconnus, ainsi que lorsque la tâche nécessite le maintien en mémoire des mots (connus ou non), par exemple, lorsque l'on doit écrire plusieurs fois le même mot. Pour les enfants (expériences réalisées avec des élèves de CE2 et de CM2), la syllabe intervient dans l'écriture de tous les mots. Elle opérerait comme une unité de transition entre la représentation mentale des mots et la représentation orthographique.

Existe-t-il des applications directes à vos recherches ?

Il est vrai que ma thèse présente une orientation plus fondamentale qu'appliquée. Toutefois, je défends la position selon laquelle, avant de proposer une méthode pédagogique, il est indispensable d'étudier le fonctionnement mental des processus mis en œuvre. De même, avant d'étudier ces mécanismes chez l'enfant, il faut d'abord connaître le fonctionnement de l'adulte, ceci afin de mieux comprendre le processus qui amène le sujet novice à devenir expert. De plus, montrer l'intervention de la syllabe permettra peut-être d'élaborer des méthodes pédagogiques d'apprentissage du langage écrit directement orientées sur cette unité. Mes travaux demandent donc des prolongements d'ordre plus pédagogique, afin de proposer des méthodes nouvelles d'apprentissage de l'écriture, principalement pour les enfants qui présentent des problèmes lors de l'acquisition du langage écrit. Dans ce cadre, je poursuis mes recherches à l'IUFM d'Orléans-Tours ainsi qu'au laboratoire CNRS génétique-neurogénétique-comportement à l'Institut de transgénose d'Orléans où nous cherchons à répondre à la possibilité d'une origine génétique de la dyslexie. La réponse à cette question ne peut être traitée qu'au travers de la rencontre entre des psychologues (qui vont définir la notion de dyslexie et proposer des méthodes de diagnostic) et des généticiens (qui vont réaliser l'analyse du génome). ■